

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO

--ooOoo--

L'An Deux Mille Huit, le Lundi 28 Juillet à 18 Heures, Le Conseil Municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le 22 Juillet, conformément à l'article L.2121-17 du C.G.C.T, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. le Maire, Simon RENUCCI.

**Etaient présents :**

M.M LUCIANI, CERVETTI, DIGIACOMI, PIERI, PANTALONI, Mme LUCIANI, Mlle MORACCHINI, Mme GUIDICELLI, M. CASASOPRANA, Mme MOUSNY-PANTALACCI, Mme RISTERUCCI, M. GABRIELLI, Mme PASQUALAGGI, Adjointes au Maire.

M. PARODIN, Mme PIMENOFF, M.M VITALI, MARY, BASTELICA, Mme PERES, Mme POLI, Mme JOLY, Mme SUSINI, M. BERNARDI, Mme FIESCHI DI GRAZIA, M. COMBARET, Mme CURCIO, M. TOMI, Mme SUSINI-BIAGGI, M. BARTOLI, Mme SAMPIERI, M. D'ORAZIO, Mme FENOCCHI, Mme OTTAVI-BURESI, M. LAUDATO, Conseillers Municipaux.

**Avaient donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :**

Mme DEBROAS	à	M. LUCIANI
M. AMIDEI	à	Mme PASQUALAGGI
Mme FERRI-PISANI	à	Mme CURCIO
Mme TOMI	à	M. COMBARET
M. MARCANGELI	à	Mme FENOCCHI

**Etaient absents :**

M. ZUCCARELLI, Mme PASTINI, M. RUAULT, Mme GUERRINI, M. CORTEY, Conseillers Municipaux.

Nombre de membres composant l'Assemblée :	45
Nombre de membres en exercice :	45
Nombre de présents :	35
Quorum :	23

Le quorum étant atteint, M. D'ORAZIO est désigné en qualité de Secrétaire de séance.

Séance du Lundi 28 Juillet 2008

Délibération N°2008/ 171

**Programmation de spectacle vivant saison 2008-2009.**

## **Monsieur le Maire expose à l'Assemblée :**

La programmation du théâtre offre au public ajaccien un choix varié de formes classiques ou inédites reflétant les grands courants de la création d'aujourd'hui et laissant une large part à l'expression d'artistes corses. C'est autour de la diffusion des spectacles que s'organisent les actions de sensibilisation, d'initiation, de formation aux pratiques artistiques, que se mettent en place des projets pédagogiques, des rencontres avec des artistes, permettant d'élargir et de fidéliser les publics à partir de propositions artistiques diversifiées et de référence, de renforcer les partenariats avec les associations de la ville, de développer les pratiques de chacun... Si le développement de l'offre de spectacles n'est pas le seul objectif poursuivi, la dynamique créée par la mise en place d'une saison au théâtre municipal reste l'élément structurant autour duquel s'articule l'ensemble des autres actions. La fréquence et la permanence des propositions artistiques (1 à 2 représentations par semaine, 53 représentations la saison passée) sont les conditions nécessaires pour un réel développement des pratiques culturelles actives des ajacciens.

La fermeture du *Kallisté* pour des travaux de rénovation indispensables nous conduit de nouveau à organiser une saison « hors les murs » dans les espaces disponibles (Aghja, Palais des Congrès, salle de spectacle de la CCAS, Le Lazaret, Empire) à investir plus régulièrement l'espace public ou à proposer des rencontres dans des lieux nouveaux en particulier la nouvelle salle de la compagnie Locu Teatrale... Cet « éclatement » dans l'espace n'a pas durant l'année qui vient de s'écouler découragé le public qui est venu nombreux aux représentations ( 560 abonnés et 10029 spectateurs –hors spectacles gratuits non comptabilisés) et cela nous conforte dans la certitude que ce type de programmation – alliant la présentation d'artistes reconnus, de têtes d'affiche, de talents émergents, de formes innovantes ou plus connues – répond à une attente des différentes couches de la population ajaccienne. La saison d'un théâtre Municipal qui assure une mission de service public se doit néanmoins de plutôt privilégier l'exposition de formes qui ne sont pas soutenues par le "marché du divertissement" et ce principe doit permettre de trouver un équilibre entre la création - acte spontané, qui ne répond à aucune forme connue donc à aucune demande sociale préalable formulée - et la nécessaire appropriation de ces œuvres par les publics.

Les principes de pluralisme et de diversité des esthétiques et le souci d'exigence dans la qualité artistique, guident les choix effectués. Ce programme articulé en complémentarité avec celui de l'Aghja permet d'offrir à la population une saison riche et éclectique. Les équipes invitées sont diverses, issues des réseaux nationaux, compagnies indépendantes, formations musicales de réputation internationale, artistes locaux...

L'Aghja organise sa programmation autour des musiques amplifiées et du théâtre contemporain (petites formes, théâtre d'objets...) tandis que le *Kallisté* met plutôt l'accent sur les musiques du monde, les variétés et le théâtre de répertoire, sans que cette répartition soit bien sur exclusive. Cette complémentarité permet à la population ajaccienne de bénéficier d'au moins deux spectacles par semaine où tout les talents locaux ou extérieurs reconnus ou émergents peuvent être rencontrés. La mise en place d'opérations communes (diffusion, coproductions, résidences) permet la rencontre des différents publics dans des modalités de relation aux œuvres originales et innovantes. (Semaine thématique, lecture apéro) Un public large, métissé venant de tous les quartiers de la ville fréquente régulièrement ces deux établissements.

*Il convient de noter que les locaux dont nous disposons pour réaliser les représentations ont des limites techniques importantes (en particulier les dimensions scéniques) qui restreignent considérablement les choix ; nombre de spectacles ne peuvent être reçus : impossibilité d'installer les décors, capacité « d'accrochage » du matériel lumière insuffisante, etc... La mise en œuvre de résidences est aussi réduite puisque le Théâtre ne peut être mis à disposition pour les répétitions (les lieux disponibles ont un coût de location trop élevé pour que nous les réservions sur une longue durée). Cette situation nous conduit donc plutôt à privilégier les coproductions*

### **Saison 2008/2009**

#### **La saison se décompose ainsi :**

**Théâtre : 16** spectacles dont 2 résidences de création

La présentation de deux travaux d'ateliers

Des rencontres autour des arts de la parole

8 compagnies corses 8 compagnies extérieures.

**Musique : 20** concerts dont 4 musique du Monde ,4 musiques corses, 4 chansons et musiques actuelles et 8 musique classique (dont 7 groupes de musiciens extérieurs et 11 groupes corses)

**Danse : 4** spectacles plus une scène ouverte au CJBC , (2 Cies extérieures ,2 Cies corses)

**Jeune public : 8** spectacles dont 3 en partenariat avec les JMF, 16 représentations dont 8 pour le public scolaire, (3 compagnies corses,5 extérieures)

Nombre de spectacles proposés : **48** ; Nombre de représentations : **74** (ne sont pas comptabilisés les soirées autour des arts de la parole et les apéros lecture, la présentation des ateliers, ni les partenariats)

Autour de la programmation seront proposés cette année:

- Des actions de sensibilisation et d'initiation aux pratiques artistiques
  - Un programme spécifique autour de la langue et de la culture corse
  - Un programme d'actions pour les publics scolaires (en concertation avec l'inspection académique)
    - Un cycle de conférences pour créer un espace de débats et d'échanges entre les citoyens et le monde qui les entourent.
    - La reprise des Mardis de Via Stella et une collaboration accrue avec la cinémathèque de Corse.
    - L'organisation d'évènements en coproduction ou en partenariat avec des acteurs culturels et d'autres services de la ville.
- Ces propositions feront l'objet de délibérations qui seront présentées au Conseil Municipal du mois d'octobre 2008.

### **Programmation détaillée :**

#### **Théâtre :**

#### **Résidences de création :**

***-Reprise d'un Triomphe de Noël Casale, Cie Théâtre du Commun mise en scène Noël CASALE***

*-Léonie K, cartographie d'un récit ou comment j'ai parcouru la Corse.. de Caroline Masini  
Cie Montagne Molle mise en scène C Masini dans le cadre de la semaine découverte des  
écritures contemporaines*

**Diffusion :**

**Répertoire :**

*-La Femme Rompue de Simone de Beauvoir avec Evelyne BOUIX mise en scène Steve  
SUISSA  
-La Dispute de Marivaux, Cie Du Désordre mise en scène Filip FORGEAU  
-Medea Cie Svegliu Calvese, adaptation et mise en scène Orlando FURIOSO (Oratorio  
avec A Filetta)  
-Le Journal de Jules Renard avec Jean-Louis TRINTIGNANT mise en scène JL  
TRINTIGNANT et Gabor RASSOV  
-Les Frères Corses, Cie Théâtre Point adaptation et mise en scène de Francis AÏQUI  
-Jean La Chance de Bertolt Brecht, Cie Théâtre de Nénéka mise en scène François  
ORSONI  
-Conversation avec ma mère de Santiago Carlos Ovès , Cie I Stroncheghjetta ,adaptation et  
mise en scène D GUERINI*

**Contemporain :**

*-« Au cœur la brûlure » de Fatima Gallaire par la Cie Dozit théâtre mise en scène Thierry  
ZIN  
-Popper de Hanokh Levin, comédie avec chansons ARIA ,mise en scène Alain BATIS  
-Avec ou sans Cie Thé à trois, écriture et mise en scène Paul GRENIER  
-Le jour ou Nina Simone a cessé de chanter de Darina Al Joundi et Mohamed Kacimi mise  
en scène Alain TIMAR  
-U Lavatoghju de Dominique Hurvain et Hélène Prévost traduit en langue Corse par  
Jeanine LEPIDI , Cie Unita teatrale, mise en scène par Jean-Pierre LANFRANCHI  
-La Contrebasse de Patrick Süskind mise en scène Natascha RUDOLF  
-Exécuteur 14 de Abdel Akim Cie Teatru e Storia mis en scène Lionel TAVERA  
-Présentation du travail d'atelier animé par Noël Casale :Ajaccio/Ajaccios  
Et Saluta a te*

**Arts de la parole**

*--Lecture de L'ILLIADÉ d'Alessandro Baricco d'après Homère par La Cie Hélios Perdita,  
mise en espace Théo KAILER.*

*-3 apéros –lectures à l'Aghja qui permettent de découvrir des nouveaux auteurs  
dramatiques insulaires (langue Corse ou Française)*

*- Rencontres dans l'espace de Locu Teatrale : Trois soirées café-philo animées par A  
Nerrière*

*Trois soirées contes et poésies en langue corse (F Orsoni, M Nativi ,N  
Villanova, L Bassani..)*

*Les fables de la Fontaine (bilingue) Michel-Ange Torrent Turi*

## Musique :

### Musiques du monde :

- Musiques traditionnelles d’Egypte dans le cadre des rencontres musicales méditerranéennes*
- Opéra de PEKIN*
- MAYRA ANDRADE*
- GÜLCAN KAYA dans le cadre de l’année de la Turquie*

### Musiques Corses :

- Benoît RUSTERUCCI*
- BARBARA FURTUNA*
- TAVAGNA*
- Canti d’Amori Claude ETTORI*

### Chanson et musiques actuelles :

- CALI*
- GRAND CORPS MALADE*
- Résonances Jean-Claude PAOLINI*
- BLAGUE A PART*

### Musique Classique :

- Stabat mater de Jean –Paul POLETTI avec l’orchestre régional de Basse-Normandie.*
- Concert HAYDN par L’Ensemble Instrumental de Corse*
- 5 de Cœur*
- Musique Sacrée de Pâques Orfeu Isulano*
- Opéra (non encore choisi) Par L’Ensemble Instrumental de Corse*
- Musiques et poésies tchèques au XX siècle et Musique et Danse, un tour du monde proposés par les enseignants de l’Ecole Nationale de Musique et de Danse de Corse*
- Musique Baroque, Ensemble SALAMANDRE*

## Danse:

*Dans le cadre d’un évènement co-réalisé avec le Centre pour le développement de la culture scientifique, technique et industrielle de Corse A Meridiana : ART et SCIENCE en direction du jeune public et tout public :*

-*Which side story ? Des origines de la bipédie aux premiers élans amoureux ; Cie Danse Hallet Egoyan.*

-*Arbre Humain, Cie Vialuni*

*Deux conférences seront organisées autour de ces spectacles dont une animée par le paléanthropologue Pascal Picq.*

-*Mezzanine Cie Di u Passu a u Versu Chorégraphie Véronique ASENCIO*

-*Programme Classique Cie le Junior Ballet du Conservatoire National supérieur de Paris.*

## Jeune public :

- Ian mac Camy* proposé par *Les Jeunesses Musicales de Corse.*
- Semaine Danse et enfance* avec la *Cie Creacorsica* (ateliers et spectacles dans les écoles et deux représentations au Palais des congrès)
- *Un Noël de Poupée*, Cie *Scène set*, texte *F GATTI*, musique *F De PERETTI*
- Pinocchio Cie svegliu Calvese*, mise en scène *Orlando FURIOSO* (spectacle trilingue)
- Duo D'ours* *JMF*
- Qu'est ce qu'on fait là ?* Cie théâtre pour *Deux Mains* mise en scène *Pascal VERGNAULT*
- *Une pluie de Pianos*, Cie *Amoros et Augustin*
- Troumbalala* *JMF*

*L'ensemble des spectacles jeune public sont diffusés au moins deux fois, une représentation est destinée exclusivement au public scolaire.*

### **-Partenariat**

- Concert Lyrique* proposé par *V MARRET*
- lecture de Contes fantastiques de Maupassant* par la *Cie Neneka*
- Concert du groupe NOTTE*
- Concert de Noël Orfeu Isulano*
- Huit heures pour la Solidarité, Ligue des Droits de l'Homme* (Rencontres, débats, conférences, exposition et concert)
- Le Cirque de Moscou* Production *AOC*
- Création Chorégraphique d'Anne-marie PORRAS* pour le *CJBC*
- Semaine autour des BALKANS à l'Aghja* avec rencontres, conférences, exposition et spectacles)

Le budget prévisionnel de ce programme s'établit comme suit :

D'octobre à Décembre 2008 :25500€

De Janvier à Juin 2009 :380 000€

**Les membres du Conseil Municipal voudront bien en délibérer.**

**Le CONSEIL MUNICIPAL**  
**ouï l'exposé de Madame Anne-Marie LUCIANI Adjointe déléguée**  
**,et après en avoir délibéré,**

**Vu** la loi 82.663 du 2 mars 1982 modifiée portant Droits et Libertés des Communes,  
**Vu** la loi 83.663 du 22 juillet 1983 complétant la loi 83.8 du 7 janvier 1983 relative à la répartition des compétences entre les communes, les départements, les régions et l'Etat,  
**Vu** la loi du 19 août 1986 portant dispositions diverses relatives aux collectivités locales,

**Vu** la loi d'orientation 92.125 du 6 février 1992,

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Considérant** l'avis favorable de la Commission Municipale compétente en date du 24 Juillet 2008

**APPROUVE**  
**à l'unanimité de ses membres**  
**présents ou représentés**

la programmation de « spectacle vivant » ainsi que le budget prévisionnel, saison 2008/2009

**AUTORISE Monsieur LE MAIRE**

à signer tous actes administratifs et documents relatifs à cette programmation,

**DIT**

Que les crédits sont prévus au budget 2008 et proposés à l'inscription du budget 2009 et les dépenses imputées article 6232, chapitre 11, fonction 33,

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la Commune et d'un affichage en mairie.

.....  
**Fait et délibéré à AJACCIO, les jour, mois et an que dessus.**

(suivent les signatures)

**POUR EXTRAIT CONFORME**

**LE DEPUTE-MAIRE,**

**Simon RENUCCI.**